

INSTITUT DU DROIT DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

CENTRES D'EXCELLENCE JEAN MONNET DES UNIVERSITÉS
NICE SOPHIA ANTIPOLIS ET GRENOBLE ALPES

CHAIRE JEAN MONNET D'ETUDES ET DE RECHERCHE JURIDIQUES EUROPÉENNES

LABORATOIRE DE DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN - LADIE EA 7414

CRISE DES REFUGIÉS, CRISE

de

l'Union européenne ?

sous la direction de JOSIANE AUVRET-FINCK
et ANNE-SOPHIE MILLET-DEVALLE

Colloque
Nice 9-10 avril 2016

EDITIONS A. PEDONE - 13 RUE SOUFFLOT - 75005 PARIS

INSTITUT DU DROIT DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
CENTRES D'EXCELLENCE JEAN MONNET
DES UNIVERSITÉS NICE SOPHIA ANTIPOLIS ET GRENOBLE ALPES
CHAIRE JEAN MONNET d'ETUDES
ET DE RECHERCHE JURIDIQUES EUROPÉENNES
LABORATOIRE DE DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN
LADIE EA 7414

**CRISE DES RÉFUGIÉS,
CRISE DE L'UNION EUROPÉENNE ?**

Sous la direction de
Josiane AUVRET-FINCK et Anne-Sophie MILLET-DEVALLE

Colloque
Nice, 9 et 10 juin 2016

Editions PEDONE

LISTE DES CONTRIBUTEURS

- Josiane AUVRET-FINCK**, Professeure à l'Université Côte d'Azur, Chaire Jean Monnet, Directrice du Laboratoire de Droit International et Européen, LADIE-EA 7414, Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'Université Nice Sophia Antipolis
- Louis BALMOND**, Professeur à l'Université de Toulon, Centre de Droit et Politique Comparés Jean-Claude Escarras-UMR 7318
- Samuel COGOLATI**, Chercheur, doctorant de la Research Foundation – Flanders (FWO) au Leuven Centre for Global Governance Studies et à l'Institut pour le droit international à l'Université catholique de Louvain
- Philippe DE BRUYCKER**, Professeur au Migration Policy Centre (MPC) de l'Institut Universitaire Européen (IUE) et à l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Libre de Bruxelles
- Marcello DI FILIPPO**, Professeur associé de droit international à l'Université de Pise, Coordinateur de l'Observatoire du droit européen des migrations, Membre de l'Institut international de Droit humanitaire San Remo-Genève
- Marianne DONY**, Professeure ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles, Chaire Jean Monnet de droit de l'Union européenne, Membre de l'Académie Royale de Belgique
- Nadia HAMMAMI**, doctorante, Université Côte d'Azur, LADIE-EA 7414
- Jean Paul JACQUÉ**, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg, Directeur général honoraire au Conseil de l'Union européenne
- Anaïs LAGELLE**, Maître de conférences à l'Université Côte d'Azur, LADIE-EA 7414
- Jean-Christophe MARTIN**, Professeur à l'Université Côte d'Azur, Vice-président de l'Université Nice Sophia Antipolis, délégué aux relations internationales, LADIE-EA7414
- Mehdi MEZAGUER**, Maître de Conférences à l'Université Côte d'Azur, GREDEG-UMR 7321
- Anne-Sophie MILLET-DEVALLE**, Professeure à l'Université Côte d'Azur, Directrice adjointe du LADIE-EA 7414
- Deborah MONSCH**, Docteure en droit, chargée de cours à l'Université Côte d'Azur, CERDACCFF-EA 7267
- Isabelle MOULIER**, Maître de conférences à l'Université Clermont Auvergne, Centre Michel de l'Hospital-EA 4232
- Henri OBERDORFF**, Professeur émérite de l'Université Grenoble Alpes, Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes, CESICE-EA 2420
- Yves PASCOU**, Directeur des politiques de migration et de mobilité, Responsable du programme « Migration européenne et diversité », Chercheur associé à l'Institut Jacques Delors

LISTE DES CONTRIBUTEURS

- Joanna PETIN**, *Docteure en droit, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Centre de documentation et de recherches européennes, CDRE-EA 3004*
- Aymeric POTTEAU**, *Professeur à l'Université Nord de France (Lille 2), Centre de Recherche Droits et Perspectives du Droit, CRDPD-EA 4487*
- Cécile RAPOPORT**, *Professeure à l'Université de Rennes I, Institut de l'Ouest : Droit et Europe, IODE-UMR CNRS 6262, Membre de l'Institut Universitaire de France*
- Catherine SCHNEIDER**, *Professeure émérite de l'Université Grenoble Alpes, Chaire Jean Monnet en droit européen, Ancienne Coordinatrice du Centre d'Excellence Jean Monnet de l'Université Grenoble Alpes. Ancienne directrice et membre du Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes, CESICE-EA 2420*
- Catherine WIHTOL DE WENDEN**, *Directrice de recherche au CNRS, Centre de recherches internationales de Science po, CERI-UMR 7050*
- Jan WOUTERS**, *Professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain, Chaire Jean Monnet ad personam, Directeur du Leuven Centre for Global Governance Studies*

TABLE DES MATIERES

Liste des contributeurs	3
Avant-propos	5

RAPPORT INTRODUCTIF

<i>par Josiane AUVRET-FINCK</i>	7
---------------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LE POSITIONNEMENT DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ÉTATIQUES

L'Union face à la crise de ses valeurs <i>par Jean Paul JACQUÉ</i>	27
La Commission européenne face au défi de la crise des réfugiés <i>par Henri OBERDORFF</i>	39
L'engagement du Parlement européen dans la crise des réfugiés <i>par Cécile RAPOPORT</i>	53
Responsabilités en matière de droits des migrants : l'Union et les Etats membres naviguent en eaux troubles <i>par Samuel COGOLATI et Jan WOUTERS</i>	77

DEUXIÈME PARTIE

LES RÉPONSES À LA CRISE DANS LA SPHÈRE INTERNE DE L'UNION

Les mesures visant à sauver les vies humaines en mer <i>par Jean-Christophe MARTIN</i>	97
La nouvelle Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes : un modèle neuf bâti sur une logique dépassée <i>par Philippe DE BRUYCKER</i>	115
Les hotspots : une réponse équitable pour une gestion efficace de la crise ? <i>par Joanna PÉTIN</i>	127
Réinstallations et relocalisations : une réponse insuffisante à la crise des réfugiés qui traduit une crise plus profonde de l'Union <i>par Marianne DONY</i>	143

TABLE DES MATIÈRES

The determination of competences in asylum procedures and the questionable Dublin system <i>par Marcello Di FILIPPO</i>	167
Les droits économiques et sociaux des réfugiés dans l'Union européenne <i>par Mehdi MEZAGUER</i>	187
La mise en place d'une politique de retour efficace au sein de l'Union européenne <i>par Anaïs LAGELLE</i>	213
L'appui financier de l'Union européenne dans le cadre de la crise migratoire <i>par Aymeric POTTEAU</i>	233
Quel avenir pour Schengen ? <i>par Yves PASCOUAT</i>	261

TROISIÈME PARTIE

LA DIMENSION EXTÉRIEURE DE LA GESTION DES MIGRATIONS

La lutte contre les passeurs et leurs réseaux criminels dans le cadre des politiques extérieures de l'Union : une « pesquisarisation » inattendue <i>par Catherine SCHNEIDER</i>	283
Le renforcement des capacités des Etats tiers par l'Union européenne : du fantasme au principe de réalité ? <i>par Anne MILLET-DEVALLE et Nadia HAMMAMI</i>	307
La coopération de l'Union européenne avec les organisations internationales et les ONG <i>par Isabelle MOULIER</i>	359
Les relations entre l'Union européenne et la Turquie et la crise des réfugiés <i>par Louis BALMOND</i>	377
L'accord de réadmission dans la gestion de la crise des réfugiés : un révélateur de crise de l'Union européenne ? <i>par Déborah MONSCH</i>	399

CONCLUSION

<i>par Catherine WIHTOL DE WENDEN</i>	427
---------------------------------------------	-----



Face à une pression migratoire sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Union tente d'apporter une réponse européenne à un drame humain qui plonge principalement ses racines dans l'effondrement moyen-oriental.

Sur fond de « polycrises », la crise des réfugiés est devenue « une priorité absolue », pour reprendre les termes du discours sur l'état de l'Union prononcé par Jean-Claude Juncker le 9 septembre 2015. De fait, les institutions européennes ont lancé toute une série d'initiatives pour renforcer la protection des personnes et procéder à la relocalisation ou à la réinstallation des réfugiés sur des bases équitables. Des fonds importants ont été débloqués pour aider les Etats se trouvant en première ligne à assumer leurs obligations.

Ces efforts n'ont pas été couronnés de succès, loin s'en faut.

La crise des réfugiés a mis à nu les failles du système commun d'asile, l'incomplétude de la surveillance des frontières extérieures, les faiblesses de la politique migratoire de l'UE envisagée tant dans son volet interne qu'externe, l'inadaptation à l'urgence des procédures de prise de décision et l'incapacité de l'Union de peser sur le règlement du dossier syrien.

Cependant, le défi le plus redoutable auquel est confrontée l'Union est l'explosion des égoïsmes nationaux, alimentés par la montée du populisme partout en Europe.

La méconnaissance par les Etats de la solidarité, à la fois principe et objectif constitutionnel de l'UE, revêt une dimension inédite dans l'histoire de la construction européenne. Elle rejailit sur l'Union dans son ensemble, dont elle ternit l'image en tant qu'entité soumise au droit et respectueuse des droits fondamentaux. A force de pratiquer le chacun pour soi, les 28 sont condamnés à des solutions de repli, illustrées par la déclaration UE-Turquie du 18 mars 2016, qui comportent des aléas à la fois en termes de légalité, d'autonomie d'action et d'efficacité, sans compter leur coût financier.

L'objet du colloque est d'analyser ces différentes problématiques juridiques sous-jacentes à « la crise des réfugiés ». Il s'agit non seulement de procéder à leur identification mais de mettre en relief leur interconnexion ainsi que leurs implications concernant l'Union. La réflexion collective porte également sur les nouvelles orientations qu'appellent les diverses politiques concernées et sur l'inévitable refondation de la construction européenne.



CRISE DES REFUGIES, CRISE DE L'UNION EUROPEENNE ?

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par télécopie: +33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr - **42 € l'ouvrage - Nous consulter pour envoi.**

Le montant peut être envoyé par :

- Chèque bancaire
- Règlement sur facture

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Référence : ISBN 978-2-233-00856-5

Cryptogramme

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville Pays.....